



PROCES-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

Réunion du : Vendredi 4 mars 2011

à : 15h00

Présidence : M. Fernand DUCHAUSSOY

Présents : MM. Christian TEINTURIER, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER

Par téléphone : MM. Frédéric THIRIEZ, Noël LE GRAET, Jacques LEGER, Gervais MARTEL

Assistent à la séance Madame Florence HARDOUIN,
MM. Jean LAPEYRE, Marc BATA, Bertrand LAYEC,
Maitre Emmanuel DURAND

I. EXAMEN DE LA DECISION DU SYNDICAT DES ARBITRES DE FOOTBALL ELITE (SAFE) DE RETARDER D'UN QUART D'HEURE LE COUP D'ENVOI DES RENCONTRES DE LA 26^e JOURNEE DE LIGUE 1.

Monsieur Fernand DUCHAUSSOY porte à la connaissance des membres du Bureau de la teneur de la correspondance reçue ce jour, que lui a adressée M. Alexandre CASTRO, concernant la décision du Syndicat des arbitres de Football Elite (SAFE).

Il indique que ce syndicat a décidé de :

1. retarder d'un quart d'heure le coup d'envoi des rencontres de la 26^e journée de ligue 1, programmées les 5 et 6 mars 2011 ;
2. porter des équipements autres que ceux qui sont prescrits par la FFF.

Le Bureau,

Après un long échange de vues et pris connaissance de la position de la Ligue de Football Professionnel, laquelle souligne qu'un tel report serait d'une part, particulièrement dommageable pour les téléspectateurs ainsi que pour les diffuseurs et d'autre part, pourrait conduire la LFP à demander réparation du préjudice subi,

Exprime sa totale désapprobation à l'action menée par ce syndicat des arbitres de football Elite,

Décide d'adopter une position de fermeté à l'encontre du SAFE,

Prend les mesures suivantes permettant le déroulement normal de la 26^e journée de championnat de L1, à savoir :

- ↳ La Direction Nationale de l'Arbitrage procédera à la désignation de nouveaux arbitres qui respecteront les règlements de la FFF,

Par ailleurs le Bureau,
Regrette que le SAFE utilise l'argument du respect de l'éthique et de la discipline pour
chercher à faire aboutir, au moyen d'un chantage inacceptable, des revendications de nature
purement financière,
Rappelle avec force que les menaces de ce syndicat ne sont pas et ne seront jamais
acceptées par la Fédération Française de Football,
Décide, devant la gravité de cette situation, d'en informer les instances internationales (FIFA
et UEFA).

Le Secrétaire Général,
H.MONTEIL

Le Président,
F.DUCHAUSSOY